

GRENAILLES GRANULOMETRIE

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document RENAULT D35 1862.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA PEUGEOT CITROËN en SEPTEMBRE 1994.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la caractérisation de la granulométrie des grenailles destinées au grenaillage de précontrainte ou de nettoyage de pièces automobiles.

La granulométrie est la mesure de la taille et l'étude de la répartition statistique, selon leur grosseur, des éléments d'une substance pulvérulente.

2.PRINCIPE

L'essai consiste à peser des masses de grenailles retenues sur des tamis à partir d'un échantillon initial représentatif du lot à essayer.

3.APPAREILLAGE

3.1.MACHINE DE TAMISAGE PAR AGITATION

3.2.TAMIS

normalisés suivant norme ISO 565. Le nombre de tamis et leurs dimensions nominales sont à déterminer en accord avec le fournisseur.

3.3.BALANCE PRECISE AU DIXIEME DE GRAMME

3.4.PINCEAU

4.PREPARATION DES ECHANTILLONS

Les prélèvements de grenailles à essayer doivent être effectués suivant la norme NF X 06-022.

Les échantillons sont prélevés sur plusieurs emballages choisis au hasard dans le lot livré.

La masse de l'échantillon, obtenue à l'aide de la balance (3.3), est de $100 \text{ g} \pm 1 \text{ g}$.

5.MODE OPERATOIRE

- Placer l'échantillon sur le tamis supérieur et fixer l'ensemble (couvercle et récipient inférieur) sur la machine de tamisage (3.1).
- Mise en marche de la machine de tamisage. La durée de tamisage est d'environ 15 minutes.
- Récupérer toutes les grenailles à l'aide du pinceau (3.4) de chaque tamis.
- Peser les fractions retenues dans chaque tamis et réceptacle.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

La masse des fractions est exprimée en pourcentage (%) de la somme des masses.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- les références du produit essayé et le nom du fournisseur,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.